

Sauvegarde des emplois par la solvabilité des entreprises (2SE)

Résultats du premier trimestre 2019

Observatoire PACA Conjoncture

Plénière du 16 avril 2019



La démarche et l'outil « 2 SE »

Cadre de la démarche

- Un **partenariat démarré en 2010**
 - La Région SUD
 - La CCIR et son réseau des CCIT: Nice Côte d'Azur, Var, Vaucluse (partenaires historiques)
 - Quatre agences d'urbanisme : AGAM, AUDAT, AUPA, AURAV
- Un sigle : **2SE** pour **Sauvegarde de l'Emploi par la Solvabilité des Entreprises**
- Une **publication trimestrielle**
- Une **interface opérationnelle** hébergée sur le site de la CCI 06 qui permet aux partenaires d'accéder à la base de données

Objet de la démarche

- **Dispositif d'observation de la vulnérabilité économique des entreprises de plus de 10 salariés au travers du suivi conjoncturel de deux indicateurs ad hoc**
 - **Indicateur Paydex** = indicateur exprimé en nombre de jours de retard de paiement des fournisseurs, au-delà du terme contractuel
 - **Score** de défaillance des entreprises : note sur 20 qui représente une prévision de défaillance à un horizon de 12 mois, basée sur 27 variables (données structurelles et financières)
- **Outil opérationnel** au service d'une action publique la plus précoce possible en direction d'entreprises détectées par le dispositif

L'outil « 2SE »

Précisions méthodologiques

- Base de données Altares: 15 220 SIREN de plus de 10 salariés (45200 SIRET) avec informations bilantielles et des indicateurs de délai de paiement et de fragilité financière au niveau de l'entreprise
- AGAM : extraction de **9500 sièges d'entreprises de plus de 10 salariés** dont on connaît le comportement de paiement chaque mois, parmi lesquelles 7300 entreprises dont le comportement de paiement sur 16 mois est renseigné

Précautions méthodologiques

- « Petite » base de données
- Non prise en compte des entreprises dont les effectifs salariés sont inférieurs à 10 salariés
- Ventilation par secteur d'activité insuffisante (4 secteurs considérés)

Ce que le dispositif permet d'observer:

A. Le comportement de paiement de près de 10 000 entreprises régionales de plus de 10 salariés

À partir du suivi de l'indicateur « Paydex » : indicateur synthétique exprimé en nombre de jours de retard de paiement des fournisseurs, au-delà du terme contractuel

1. **Comportement de paiement des entreprises, selon le secteur d'activité**
2. **Evolution du comportement de paiement moyen sur un trimestre**
3. **Evolution du comportement de paiement moyen sur les 16 derniers mois / secteur d'activité** ou par département
4. Répartition des entreprises, selon leur comportement de paiement, à l'échelle des zones d'emplois de la région

B. Le risque de défaillance des entreprises

À partir du suivi d'un « score » : note sur 20 représentant la probabilité de défaillance des entreprises à un horizon de 12 mois, calculée à partir d'une synthèse de 27 variables (données structurelles et financières de l'entreprise)

5. Répartition des entreprises selon leur degré de risque de défaillance, par département
6. **Répartition des entreprises selon leur degré de risque de défaillance, par secteur d'activité**

Dispositif 2 SE

Principaux résultats du T1 2019

1. Comportement de paiement des entreprises selon le secteur d'activité, mars 2019

- 24% des entreprises observées n'ont aucun retard de paiement contre 30% il y a un an. Proportion en baisse et très inférieure aux 44% d'entreprises réglant sans retard leur fournisseurs au T3 2018 selon l'Observatoire des délais de paiement (à partir de la source Altares)
- près de la moitié des entreprises (48%) ont un retard de paiement compris entre 1 et 15 jours ; une proportion en hausse par rapport à mars 2018 (41%)
- sur un an : ce sont 2 tendances propres à tous les secteurs d'activité mais plus marquées pour l'industrie
- 6% des entreprises ont un retard de paiement élevé; une proportion identique à celle il y a un an et identique au chiffre de l'Observatoire des délais de paiement (source Altares)
- Confirmation de la place de la construction en tant que « bon payeur » contre 23% dans les services avec en second rang le commerce

<i>Situation au mois de mars 2019</i>	INDUSTRIE	CONSTRUCTION	COMMERCE	SERVICES	TOTAL
SANS RETARD	<input type="text"/> 20%	<input type="text"/> 32%	<input type="text"/> 24%	<input type="text"/> 23%	<input type="text"/> 24%
DE 1 À 15 JOURS	<input type="text"/> 58%	<input type="text"/> 41%	<input type="text"/> 49%	<input type="text"/> 47%	<input type="text"/> 48%
DE 16 À 30 JOURS	<input type="text"/> 19%	<input type="text"/> 23%	<input type="text"/> 21%	<input type="text"/> 24%	<input type="text"/> 22%
SUPÉRIEUR À 30 JOURS	<input type="text"/> 3%	<input type="text"/> 4%	<input type="text"/> 5%	<input type="text"/> 7%	<input type="text"/> 6%

Dispositif 2 SE

Principaux résultats du T1 2019

2. Evolution des comportements de paiement des entreprises (variation Paydex) sur un trimestre

- 42 % des entreprises observées ont des retards de paiement stables d'un trimestre à l'autre
- 30% des entreprises ont des retards de paiement qui s'aggravent (dégradation de 1 à 9 j pour la majorité d'entre elles)
- 28% des entreprises ont des retards de paiement qui diminuent (amélioration de 1 à 10j pour la majorité d'entre elles)

3. Evolution des comportements de paiement des entreprises sur 16 mois (déc. 2017/ mars 2019), par secteur d'activité

- Aggravation du retard de paiement moyen dans le secteur du commerce (12,3j de retard moyen), des services (14j), dans une moindre proportion dans celui de la construction (11j)
- Profil de retard de paiement stable pour l'industrie (10j)
- Tous secteurs d'activité confondus: retard de paiement moyen de 12,5 jours en Région Sud (contre 11j au niveau national selon Observatoire BDF, source Altares)

Dispositif 2 SE

Principaux résultats du T1 2019

4. Répartition des entreprises selon leur degré de risque de défaillance, par département

	TRÈS FAIBLE	FAIBLE	MODÉRÉ	ÉLEVÉ
Alpes de Haute-Provence	48%	16%	17%	19%
Hautes-Alpes	51%	20%	14%	15%
Alpes-Maritimes	44%	16%	19%	21%
Bouches-du-Rhône	43%	15%	20%	23%
Var	48%	16%	16%	20%
Vaucluse	54%	14%	15%	17%
Région Sud <i>Situation au mois de mars 2019</i>	46%	15%	18%	21%

- Proportion stable d'entreprises présentant un risque faible de défaillance
- Augmentation de la part d'entreprises présentant un risque élevé
- « Atypisme » des entreprises vauclusiennes : tendance qui se confirme depuis mars 2018

Région Sud <i>Situation au mois de déc. 2018</i>	47%	15%	17%	20%
<i>Situation au mois de mars 2018</i>	44%	18%	22%	16%

Dispositif 2 SE

Principaux résultats du T1 2019

5. Répartition des entreprises selon leur degré de risque de défaillance, par secteur d'activité

- Construction : 45% des entreprises du secteur présentent des risques de fragilité modéré à élevé contre 33% pour les entreprises du commerce; sur un an positionnement du secteur qui se confirme
- Industrie : une proportion importante des entreprises du secteur de l'industrie (63%) ont un risque de défaillance très faible à faible; une proportion stable sur un an (64%)
- Services : tendance à la dégradation avec une augmentation importante de la part des entreprises au risque élevé (24%) en mars 2018 contre 21% en mars 2019

→ des scores par secteurs qui évoluent relativement peu sur un an hormis le secteur des services

<i>Situation au mois de mars 2019</i>	INDUSTRIE	CONSTRUCTION	COMMERCE	SERVICES	TOTAL
TRÈS FAIBLE	48%	38%	53%	43%	46%
FAIBLE	15%	17%	14%	16%	15%
MODÉRÉ	22%	17%	18%	18%	18%
ÉLEVÉ	15%	28%	15%	24%	21%

Dispositif 2SE

Synthèse des principaux résultats du T1 2019

- 24% des entreprises régionales observées respectent la date d'échéance de paiement de leurs fournisseurs
- 48% des entreprises régionales observées ont un retard de paiement compris entre 1 et 15 jours
- le retard de paiement moyen est de 12,5 jours en région
- 46% des entreprises ont un score de défaillance très faible
- 21% des entreprises ont un score de défaillance élevé